



ARRETE MODIFICATIF DE NOMINATION DE MANDATAIRES SUPPLEANTS POUR LA REGIE DE L'ESPACE CULTUREL « LA PASSERELLE » (médiathèque, expositions, ateliers)

Arrêté n° : 396/2022

Le Maire de la commune d'Avermes (Allier),

Vu la délibération du conseil municipal du 8 décembre 2005, instituant une régie de recettes pour la médiathèque de la commune ;

Vu l'avis du trésorier principal assignataire en date du 10 février 2006 ;

Vu l'arrêté n°107-06 du 13 février 2006 constitutif d'une régie de recettes sur la médiathèque d'Avermes et les arrêtés modificatifs successifs de cette régie ;

Vu l'arrêté n°108-06 du 13 février 2006 « Nomination du régisseur et des suppléants pour la régie de la médiathèque » et les arrêtés modificatifs successifs nommant les régisseurs suppléants de cette régie ;

Vu l'avis favorable du 1^{er} juillet 2022 de Madame la Trésorière Principale concernant la suspension des encaissements de régie relatifs aux impressions ;

Vu l'arrêté modificatif n°395-2022 du 7 juillet 2022 « Arrêté modificatif pour la régie de recettes de l'Espace Culturel La Passerelle » ;

Vu l'avis favorable du 1^{er} juillet 2022 de Madame la Trésorière Principale concernant la révision de nomination des mandataires suppléants ;

ARRETE

Article 1 :

Mme Sandrine ROMA conserve son actuel statut de régisseur titulaire.

Article 2 :

Suite à des départs ou mouvements internes de certains agents, sont nommées mandataires suppléantes :

- Isabelle LE GUILLOUX, Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Magali SOULE REYMOND, Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Article 3 :

La directrice générale des services et le comptable public assignataire de Moulins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et au régisseur titulaire
Ampliation sera transmise à la trésorière principale.

Le Maire,
Signé
Alain DENIZOT.

Mme la Trésorière Principale,
Signé
Mme VIGNON.

Mandataire suppléante,
Signé
Isabelle LE GUILLOUX.

Mandataire suppléante,
Signé
Magali SOULE.